

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE, le quinze juin.

DEVANT Me MARC ANDRE JOYAL, notaire à Drummondville, province de Québec;

C OMPARAIT:

Monsieur HILAIRE GAGNE, commerçant, demeurant à St-Cyrille de Wendover, comté de Drummond;

LEQUEL déclare:

- 1.- Que dame GILBERTE BOISJOLI, son épouse, demeurant à St-Cyrille de Wendover, y est décédé à Drummondville, le 19 juin 1971;
- 2.- Que la défunte ne s'était mariée qu'une fois, soit avec le comparant, sous le régime de la communauté de meubles et acquets, pour s'être mariée sans contrat de mariage, le 8 août 1938 à Arthabaska, province de Québec;
- 3.- Que la défunte a laissé un testament, non modifié ni révoqué, reçu par Me L.S. Joyal, notaire, le 24 juillet 1948 sous le numéro 14,758;
- 4.- Que parmi les biens transmis dans sa succession se trouvent les immeubles suivants, savoir:

DESIGNATION

LA MOITIE INDIVISE DE:

1.- Un immeuble connu et désigné comme étant les numéros UN de la resubdivision officielle du lot VINGT-DEUX de la subdivision du lot originaire numéro UN (1-22-1), le lot DEUX de la resubdivision officielle du VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire UN (1-23-2), le lot VINGT et VINGT-ET-UN des subdivisions officielles du lot originaire UN (1-20 et -21) dans le cinquième rang du cadastre du canton de SIMPSON, comté de Drummond;

Avec les bâtisses dessus érigées;

2.- Un immeuble connu et désigné comme étant le lot ~~UN~~ VINGT-SIX des resubdivisions du lot CINQUANTE-CINQ des subdivisions officielles du lot originaire UN (1-55-26) dans le cinquième rang du cadastre du canton de SIMPSON, comté de Drummond, avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances;

3.- Un terrain, mesurant deux arpents de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin jusqu'à la rivière Nicolet, connu et désigné comme étant une partie du lot ~~UN~~ CENT VINGT-ET-UN (P.121) du cadastre de la paroisse de ST-LEONARD D'ASTON, comté de Nicolet;

Lequel immeuble est borné d'un bout au nord-est par la rivière Nicolet, à l'autre bout au sud-ouest au chemin public, du côté nord-ouest au terrain d'Elphège Fleurant ou représentants et de l'autre côté au sud-est par le terrain d'Henri Brunelle ou représentants;



1043861068

ENREGISTRÉ PAR DÉPÔT
 le 8 août 1972
 à 9 hres 20 min.
 Régistrateur
 NIL
 66 829

ENREGISTRÉ PAR DÉPÔT
 le 9 août 1972
 à 9 hres 20 min.
 Régistrateur
 G. J. Joyal
 NO. 66 829

La présente déclaration est faite conformément à l'article 2098 du code civil.

DONT ACTE à St-Cyrille de Wendover sous le numéro six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (6494).

LECTURE FAITE, le comparant signe en présence du notaire soussigné.

(SIGNE)

Hilaire Gagné

"

MARC ANDRE JOYAL, notaire

COPIE CONFORME de la minute des présentes demeurée en mon Etude.

